

Les informations contenues dans ce numéro sont susceptibles d'être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution sanitaire actuelle. Pour des informations de dernière minute, vous pouvez consulter le site internet : www.dinge.fr ou télécharger l'application PanneauPocket.

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 7 juillet 2021 :

- Budget commune : décision modificative
- Budget : adoption de la comptabilité M57 et du Compte Financier Unique
- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Prochain conseil municipal : lundi 6 septembre 2021

La municipalité met en place un Conseil Municipal des Jeunes

Tu es né(e) entre 2004 et 2012 ? Tu souhaites apporter tes idées pour faire bouger Dingé ?

Viens faire partie du 1er Conseil Municipal des Jeunes sur ta commune. Plus d'informations sur : <https://dinge.fr/vie-municipale/conseil-municipal-des-jeunes/>



SI TU AS ENTRE 9 ET 17 ANS,
PARTICIPE AU
CONSEIL MUNICIPAL
DES JEUNES
ET ENVOIE TA CANDIDATURE
AVANT LE 15 OCTOBRE !



Retrouve toutes les infos sur le site de la mairie :
<https://dinge.fr/vie-municipale/conseil-municipal-des-jeunes/>

CCAS

Après-midi récréatifs

Sous réserve de l'évolution sanitaire, les après-midi récréatifs devraient reprendre le **mardi 14 septembre 2021**.

Pour respecter les règles sanitaires en vigueur le Pass sanitaire ou le justificatif des vaccinations ainsi que le port du masque seront obligatoires. Les ateliers auront lieu à la salle polyvalente, les mesures de distanciation seront mises en place, ainsi que du gel hydro-alcoolique.

Pour l'instant, ils sont programmés (sous réserve) jusqu'à la fin de l'année, à savoir : les mardis 12 octobre, 09 novembre et 14 décembre.

Permanences mutuelle SOLIMUT

La mutuelle SOLIMUT a été retenue pour proposer aux Dingéens et aux personnes qui travaillent dans la commune, une mutuelle communale à tarifs préférentiels et proposant un choix entre 4 niveaux de garanties. Les prochaines permanences auront lieu en mairie, les **jeudis 23 septembre et 21 octobre** de 10h à 12h, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. Devallée au 06.75.86.07.92 ou par mail : david.devallee@solimut.fr

Repas des Aînés et Fête des familles

Comme nous vous l'avions précisé sur Le Tambourin de juin, les événements de partage et de convivialité que sont le repas des aînés et la fête des familles doivent avoir lieu en septembre.

Au vu de l'évolution de la crise sanitaire, il nous semble plus sage de ne pas réunir en intérieur plusieurs dizaines de personnes dont certaines particulièrement sensibles. Nous avons donc pris la décision d'annuler ces 2 moments conviviaux pour l'année 2021 au même titre que l'année précédente. Dans l'attente de se revoir, prenez soin de vous.

Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence sera assurée fin septembre. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Benne à journaux

La prochaine collecte de journaux aura lieu **du 4 au 9 novembre 2021**, sur la place Gumiel de Izan. Chaque tonne collectée permet de collecter 70 € qui sont reversés aux associations de parents d'élèves pour le financement des projets scolaires. D'ici là, vous êtes invités à conserver et stocker vos journaux pour participer à la grande collecte de mai qui financera les projets pédagogiques des écoles !

Commerces

Boulangerie LEMARCHAND

Congés du mardi 7 septembre au lundi 27 septembre inclus. Réouverture le mardi 28 septembre à 7h00.

Dingé bouge

Forum des associations

Le forum des associations aura lieu le **4 septembre 2021**. Attention : pour entrer au Forum des associations, toute personne de plus de 17 ans (visiteur ou exposant) devra présenter son pass sanitaire et une pièce d'identité (test PCR négatif de moins de 48h ou certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet + 7 jours ou certificat de rétablissement datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois).

FORUM DES ASSOCIATIONS
DINGÉ

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021
10h - 12h30
SALLE DES SPORTS

Organisé par :
Le comité consultatif
vie associative et sportive et
Les associations de la commune

Dingé

Saint Maurice

La Saint Maurice aura lieu les 18 et 19 septembre 2021.

Au programme : **samedi 18 septembre** :

13h30 : tournoi de palet (terrain stabilisé). 8€ la doublette. 22h30 : feux d'artifices

Restauration sur place (galette saucisses et buvette).

Dimanche 19 septembre :

12h : dépôt de gerbe et apéritif offert par la Mairie Place Saint Maurice. Le déroulé de la journée sera susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.

TÉLÉTHON DINGÉ



Nous vous invitons à notre réunion de rentrée, le jeudi **23 septembre** à 20h à la mairie, afin de préparer le Téléthon 2021 !! Venez nous aider !! Même si vous n'êtes disponible qu'1h dans l'année, nous avons besoin de vous. A bientôt. Contact : telethon.dingé@outlook.fr, Delphine Nobilet : 06 72 08 54 86, page Facebook « Téléthon Dingé »

Communiqués

STOP aux dépôt sauvages et au brûlage des déchets

Plusieurs incivilités ont été signalées sur la commune. Des dépôts de déchets ont été abandonnés sur des terrains publics et privés. Le brûlage des déchets verts et autres types de déchets ont été constatés alors qu'ils sont interdits dans tout le département. Nous vous rappelons que plusieurs déchetteries sont à votre disposition : Tinténiac, Combourg, Montreuil-sur-Ille, Liffré, Melesse, Saint-Aubin d'Aubigné et La Bouëxière. Vous retrouverez les horaires d'ouvertures sur le site <https://www.valcobreizh.fr/les-decheteries/> ou en Mairie.

SMICTOM

On se simplifie la vie : tous les emballages se trient ! Terminé le pincement au coeur en jetant son pot de yaourt à la poubelle : l'extension des consignes de tri s'étend à tout le territoire ! En place sur l'ex-territoire des Forêts depuis 2011, tous les habitants du territoire peuvent désormais expérimenter la simplification des consignes de tri depuis la réception de leur bac à couvercle jaune. Pots de yaourt, barquettes, films et sacs plastiques..., tous les emballages se trient et se jettent en vrac, sans sac, dans le bac à couvercle jaune ! Un doute sur le tri sélectif ? Téléchargez l'application « Guide du tri » de CITEO. Il suffit de rentrer le nom de sa commune pour connaître les consignes de tri. Le Smictom VALCOBREIZH a également édité un guide des faux-amis et des bons gestes de tri pour vous faciliter encore plus le tri à la maison. A retrouver sur le site internet du SMICTOM VALCOBREIZH : <https://www.valcobreizh.fr>. Suivez nous sur : www.valcobreizh.fr, Facebook : Smictom Valcobreizh, Twitter : @valcobreizh et Youtube : Smictom Valcobreizh.

Mairie : 02 99 45 01 62 - mairie@dinge.fr
Bibliothèque : 02 23 25 15 59 - mairie.bibliotheque@dinge.fr
CCAS : 02 99 45 09 13 - mairie.ccas@dinge.fr

